

11/01/2019 à 9:58



Jeudi 10 janvier, la CNL était en direct sur Sud Radio dans l'émission « Seul Contre Tous » qui avait pour thème « Logement : il faut punir plus durement les marchands de sommeil ! ».

Suite à l'incendie qui s'est déclaré à Toulouse dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 janvier et qui a fait plusieurs blessés, Alain Gaulon, Secrétaire Confédéral de la CNL, est intervenu pour condamner durement les marchands de sommeil.

Pour écouter l'émission, cliquez [ici](#).